



**Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat chargé
des Transports, de la Mer et de la Pêche**

Paris, le mercredi 25 mai 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projets de lignes à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax

Le Gouvernement a saisi le Conseil d'Etat pour avis sur le projet de décret déclarant d'utilité publique les travaux nécessaires à la réalisation des lignes à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax.

A l'issue de l'examen du texte en section des Travaux publics, le Conseil d'Etat a émis un avis favorable à la déclaration d'utilité publique.

Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, salue cette étape majeure ouvrant la voie à la signature et à la publication de la déclaration d'utilité publique, qui interviendra avant le 8 juin.

Contact presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57
secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr

244, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS
www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie